

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 3 février 2026**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

Sont présents, mesdames et messieurs :

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Bélanger, Joël, | Hébert, Nicolas, |
| Benoit, Ariane, | Laforest, Hélène, |
| Bouchard, Marie France, | Laperle, Caroline, |
| Brennan, Stéphane, | Loranger, Amélie, |
| Caron-Bolduc, Colin, | Malenfant, Daniel, |
| Chaput, Pierre-Luc, | Soumare, Abdourahaman. |
| Gélinas, Maryse, | |

Avaient avisé de leur absence, madame et monsieur :

Bourgeois, Elen,
Lussier, Philippe.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Brisebois, Patrice, directeur général par intérim,
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
Soumis, Jean-François, directeur général adjoint,
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Sont invitées, mesdames :

Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières;
Messier, Jenny, directrice par intérim du Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

En l'absence de M^{me} Elen Bourgeois, présidente, M. Pierre-Luc Chaput, vice-président, procède à l'ouverture de la séance, à 19 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Approbation de participation en visioconférence

Aucun membre en visioconférence.

CA-26-02-344

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Vice-président

Secrétaire

Période de questions

Une question a été posée sur le site internet du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). M. Pierre-Luc Chaput, vice-président, rappelle les modalités de fonctionnement de la période de questions.

M. Patrick Thérout demande *«En date du 28 janvier 2026, soit la mi-année, 1114 incidents violents ont été recensés au sein du Centre de services scolaire.»*

À chaque intervention faite lors de cette instance, ainsi que lors des rencontres entre le Syndicat de l'enseignement Val-Maska et le CSSSH, on nous sert le discours d'une réelle préoccupation de cet enjeu. Pourtant, le nombre d'incidents est à la hausse.

Alors que nous constatons cette hausse, nous savons très bien que des directions ne transmettent pas les formulaires de déclaration au Service des ressources humaines. Une école est citée en exemple, milieu pour lequel malgré nos interventions qui sont nombreuses, aucune amélioration n'est constatée.

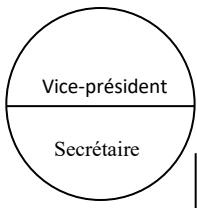
Cette tendance commence à se faire sentir dans d'autres milieux, notamment par des interventions de directions qui tentent d'influencer les enseignantes et enseignants à ne pas remplir des formulaires de déclaration.

Est-ce que M. Brisebois peut nous confirmer que des interventions sont faites par la direction générale afin que les directions d'établissement fassent en sorte que les formulaires soient acheminés au SRH dans des délais rapides afin que les situations de violences soient traitées comme il se doit?» (Patrick Thérout, président, Syndicat de l'enseignement Val-Maska);

M. Pierre-Luc Chaput, vice-président, invite M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, à répondre à cette question.

M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, répond *«Nous sommes pleinement préoccupés par la situation évoquée et conscients des enjeux liés à une déclaration rigoureuse et systématique des incidents de violence. Il est essentiel, pour assurer une gestion adéquate et responsable, de disposer de données complètes et fiables qui nous permettent d'orienter nos actions et nos décisions.»*

À cet égard, la direction générale réitère l'importance, pour toutes les directions d'établissement, de remplir et d'acheminer les formulaires de déclaration au Service des ressources humaines dans les meilleurs délais. Des rappels et des interventions sont effectués en ce sens afin de favoriser une application uniforme des procédures.



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Par ailleurs, nous travaillons actuellement à la numérisation du processus de déclaration, ce qui devrait faciliter et accélérer la transmission de l'information, tout en améliorant le suivi des situations signalées. Une directive administrative est également en cours d'élaboration afin de préciser les attentes, les responsabilités et les délais applicables.

Notre objectif demeure de traiter chaque situation de violence avec le sérieux requis et de mettre en place des mesures concrètes permettant d'assurer des milieux de travail et d'apprentissage sécuritaires.»

Accueil d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration

Les membres accueillent M^{me} Marie France Bouchard, à titre de membre du personnel cadre participant sans droit de vote.

Démission d'un membre du conseil d'administration

M. Pierre-Luc Chaput, vice-président, informe les membres de la démission de M. Michel Choinière, à titre de membre de la communauté représentant le milieu communautaire, sportif ou culturel, et ce, à compter du 13 janvier 2026.

Bloc de résolutions et de reddition de comptes

M. Colin Caron-Bolduc propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2025 et de prendre acte des rapports de reddition de comptes suivants :

- Abrogation de la Politique 407 – *Prévention et élimination du harcèlement sexuel* et abrogation de la Politique 603 – *Gestion des entrées et des sorties de fonds de la polyvalente Hyacinthe-Delorme*;
- Calendrier scolaire 2026-2027 – secteur des *Jeunes*;
- Calendrier scolaire 2026-2027 – secteur de la *Formation professionnelle*;
- Calendrier scolaire 2026-2027 – secteur de *l'Éducation des adultes*;
- Modification au calendrier scolaire 2025-2026 – secteur de *l'Éducation des adultes*;
- Dépôt du rapport concernant l'application de la Politique 801 – *Transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidiennes des classes* conformément au *Règlement de délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions*;
- Suspension des activités du siège social durant la période estivale;

Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE les règles de fonctionnement du conseil d'administration prévoient que ce dernier adopte

CA-26-02-345

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Vice-président

Secrétaire

annuellement le calendrier de la tenue de ses séances ordinaires ;

M^{me} Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2026-2027 tel que déposé, soit :

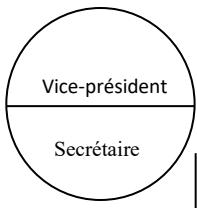
CA-26-02-346

- le 8 septembre 2026;
- le 3 novembre 2026;
- le 8 décembre 2026;
- le 9 février 2027;
- le 23 mars 2027;
- le 11 mai 2027;
- le 6 juillet 2027.

M. Stéphane Brennan quitte la séance à 19 h 47.

Projet d'acquisition du lot 1 295 808 du cadastre du Québec

- | | |
|-----------------|--|
| CONSIDÉRANT QUE | le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe loue une partie de l'immeuble sis sur le lot 1 295 808 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe dont le terrain contient une superficie de 68 400 mètres carrés depuis 2005 pour offrir des programmes de formation professionnelle; |
| CONSIDÉRANT QU' | une opportunité d'acquisition de ce lot s'est présentée; |
| CONSIDÉRANT QUE | cette acquisition permettra d'assurer la pérennité et le développement de programmes offerts en formation professionnelle; |
| CONSIDÉRANT QUE | le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a reçu la confirmation du financement de cette acquisition de la part de M ^{me} Sonia Lebel, ministre de l'Éducation; |
| CONSIDÉRANT QUE | la Société québécoise des infrastructures a été impliquée dans la démarche et a validé le processus; |



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

CA-26-02-347

M^{me} Hélène Laforest propose et il est unanimement résolu de mandater le directeur général par intérim ou, en cas d'incapacité, un directeur général adjoint, à signer les documents nécessaires à cette transaction.

M. Stéphane Brennan rejoint la séance à 19 h 51

M. Daniel Malenfant quitte la séance à 19 h 52.

M. Daniel Malenfant rejoint la séance à 19 h 54.

Politique 221 - Organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* prévoit, à son article 235, que le centre de services scolaire adopte, après consultation du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, une politique relative à l'organisation des services éducatifs à ces élèves ;

CONSIDÉRANT QUE les avis émis par toutes les parties prenantes sont favorables aux modifications proposées;

CA-26-02-348

M^{me} Caroline Laperle propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications à la Politique 221 - *Organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*, telles que proposées.

Autorisation de dépôt à *Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ)*

CONSIDÉRANT la *Loi sur les archives* (RLRQ, c. A-21.1), laquelle impose aux organismes publics l'obligation d'adopter un plan de classification et un calendrier de conservation et de les soumettre à *Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)*;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) doit transmettre à BAnQ son plan de classification, son calendrier de conservation ainsi que tout autre document requis aux fins de dépôt légal;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'autoriser M^e Marie-Claude Laplante, secrétaire générale, à effectuer ce dépôt et à assurer l'ensemble des suivis requis auprès de BAnQ, notamment dans le cadre de la transformation numérique de la gestion documentaire du CSSSH;

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Vice-président

Secrétaire

CA-26-02-349

M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'autoriser M^e Marie-Claude Laplante, secrétaire générale, à :

- déposer à BAnQ le plan de classification, le calendrier de conservation du CSSH ainsi que tout autre document requis aux fins de dépôt légal ou d'approbation;
- effectuer toutes actions nécessaires, y compris signer et transmettre les documents afin de compléter ces dépôts auprès de BAnQ;
- effectuer toutes les démarches requises dans le cadre de la transformation numérique de la gestion documentaire du CSSH auprès de BAnQ;
- signer et transmettre à BAnQ les demandes d'autorisation de destruction des documents à conservation permanente conformément aux processus dans le cadre de la transformation numérique de la gestion documentaire du CSSH.

Approbation de la liste révisée des projets comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres publiques 2025-2026

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 394 du *Règlement de délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions*, le conseil d'administration doit approuver la liste des contrats prévus en approvisionnement, services, construction et technologies de l'information dont le montant estimé est supérieur au seuil d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT les priorités retenues pour les projets d'immobilisation;

CONSIDÉRANT QU' une aide financière a été octroyée afin de soutenir la réalisation de deux nouveaux projets d'ajout d'espace;

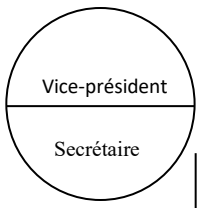
M. Nicolas Hébert propose et il est unanimement résolu d'adopter les projets à la liste révisée soumise au conseil d'administration pour la mesure d'ajout d'espace 2025-2026 comportant des dépenses supérieures au seuil d'appel d'offres public.

CA-26-02-350

Ces projets seront réalisés en respectant les encadrements légaux applicables de même que les encadrements internes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

Nomination de la firme d'auditeurs externes

CONSIDÉRANT QUE l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que : « pour chaque année financière, le Centre de services scolaire nomme parmi les membres d'un ordre professionnel de comptables



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

mentionné au Code des professions (chapitre C-26) un auditeur externe qui produit un rapport d'audit sur les opérations financières du Centre de services scolaire »;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public # 2526-SRF-01, en date du 6 novembre 2025, en lien avec les services professionnels d'auditeurs externes;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres est soumis aux dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et du *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics*;

CONSIDÉRANT l'évaluation de la qualité minimale des soumissions reçues selon des critères prédéterminés par un comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection pour l'octroi du contrat;

CONSIDÉRANT QUE la firme DELOITTE S.E.N.R.L./s.r.l. est le soumissionnaire conforme ayant le prix le plus bas suivant une évaluation de la qualité en vue d'une adjudication selon le prix le plus bas;

CONSIDÉRANT QUE l'offre des services professionnels de cette firme pour l'audit des états financiers est au montant total de 209 295 \$ (plus les taxes afférentes) pour les trois exercices financiers suivants :

- année scolaire 2025-2026;
- année scolaire 2026-2027;
- année scolaire 2027-2028.

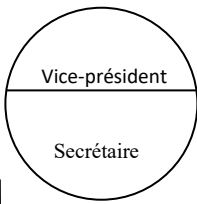
CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe se réserve l'option de prolonger le contrat pour les années scolaires 2028-2029 et 2029-2030;

CA-26-02-351

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'attribuer le mandat d'audit externe à la firme DELOITTE S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour les exercices financiers se terminant le 30 juin 2026, le 30 juin 2027 et le 30 juin 2028 incluant l'option de prolongation pour les années scolaires 2028-2029 et 2029-2030 conformément à l'offre reçue.

De plus, l'approbation et l'autorisation de paiement des factures selon les modalités du contrat sont déléguées à la personne en poste de direction du Service des ressources financières.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Avis de la protectrice régionale de l'élève

M^{me} Marie-Claude Laplante informe les membres des recommandations reçues dans le cadre d'avis de la protectrice régionale de l'élève, auxquelles le Centre de services scolaire donnera suite.

Rapport du directeur général par intérim

M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Levée de la séance

M^{me} Caroline Laperle propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance, à 20 h 18.

CA-26-02-352

Vice-président

Secrétaire générale

